

SIGMADUR™ 520

SIGMADUR HB FINISH



DESCRIPTION

Finition acrylique polyuréthane aliphatique bi composant demi-brillante, forte épaisseur

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

- Application facile au rouleau et au pistolet airless
- Recouvrement illimité
- Excellente résistance aux conditions atmosphériques
- Bonne rétention de teinte et de couleur (la version aluminium devient grise)
- Non farinant, nonjaunissant
- Polymérise jusqu'à -5°C (23°F)
- Dur et résistant à l'abrasion
- Résiste aux éclaboussures d'huiles minérales et végétales, paraffines, hydrocarbures aliphatiques et produits chimiques de moyenne agressivité
- Recouvrable même après une longue exposition atmosphérique

COULEUR ET NIVEAU DE BRILLANCE

- Gamme complète de teintes, y compris aluminium clair et foncé
- Semi-brillant

CARACTÉRISTIQUES À 20°C (68°F)

Informations sur le mélange	
Nombre de composants	Deux
Densité	Blanc: 1,4 kg/l (11,7 lb/US gal) Aluminium: 1,1 kg/l (9,2 lb/US gal)
Extrait sec en volume	Blanc: 58 ± 2% Aluminium: 51 ± 2%
COV (livré)	Directive 1999/13/EC, SED: max. 287 g/kg (white) max. 377 g/kg (Directive 1999/13/EC, SED) (white) max.491 g/kg (Directive 1999/13/EC, SED) (aluminium) max. 383,0 g/l (approx. 3,2 lb/gal) (white) max. 405,0 g/l (approx. 3,4 lb/gal) (white) max. 405 g/l (approx. 3.4 lb/gal) (aluminium)
Épaisseur recommandée du film sec	50 - 75 µm (2,0 - 3,0 mils) selon le système
Rendement théorique	White: 11,6 m²/l for 50 µm (465 ft²/US gal for 2,0 mils) Aluminum: 9,6 m²/l for 50 µm (385 ft²/US gal for 2,0 mils)
Sec au toucher	1 heure
Délai de recouvrement	Minimum: 6 heures Maximum: illimité
Réticulation complète	4 jours

SIGMADUR™ 520

SIGMADUR HBFINISH

Informations sur le mélange

Date Limite d'Utilisation Optimale

Base : minimum 36 mois si stockée dans un endroit frais et sec
Durcisseur: minimum 24 mois si stocké dans un endroit frais et sec

Note:

- Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Rendement et épaisseur film sec
- Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Délais de recouvrement
- Voir DONNEES COMPLEMENTAIRES - Temps de séchage

ETAT ET TEMPÉRATURE DU SUPPORT RECOMMANDÉS

Préparation de surface

- La couche précédente (époxy ou polyuréthane) doit être sèche et exempte de toute pollution
- La couche précédente doit être suffisamment dépolie si nécessaire

Température du support et conditions d'application

- Une température du support pendant l'application et le séchage jusqu'à -5°C (23°F) est permise, à condition que le support soit sec et sans givre.
- La température du support pendant l'application et le séchage doit être supérieure de 3°C (5°F) au point de rosée au minimum
- L'humidité relative pendant l'application et le séchage ne doit pas excéder 85%
- Une exposition prématurée à la condensation et à la pluie peut entraîner un changement de teinte et de brillance

MODE D'EMPLOI

Rapport de mélange en volume : base 88% - durcisseur 12%

- La température du mélange base et durcisseur doit être supérieure à 10°C (50°F), sinon un surplus de diluant peut s'avérer nécessaire pour obtenir la viscosité d'application
- Un excès de diluant diminue la limite de coulure
- Ajouter le diluant après mélange des composants
- La version aluminium est moins brillante que la version standard et la teinte peut varier en fonction de la méthode d'application

Durée de mûrissement du mélange

Sans

Durée pratique d'utilisation du mélange

5 heures à 20°C (68°F)

Note: Voir INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES - Durée pratique d'utilisation du mélange

SIGMADUR™ 520

SIGMADUR HBFINISH

Pistolet pneumatique

Diluant recommandé
THINNER 21-06

Taux de dilution
5 - 10%, en fonction des épaisseurs demandées et des conditions d'application

Diamètre de la buse
1.0 - 1.5 mm (env. 0.040 - 0.060 pouce)

Pression à la buse
0,3 - 0,4 MPa (env. 3 - 4 bar; 44 - 58 p.s.i.)

Pistolet airless

Diluant recommandé
THINNER 21-06

Taux de dilution
0 - 5%, en fonction des épaisseurs demandées et des conditions d'application

Diamètre de la buse
Env. 0,46 mm (0,018 pouce)

Pression à la buse
15,0 MPa (env. 150 bars; 2176 p.s.i.)

Brosse/rouleau

Diluant recommandé
THINNER 21-06

Taux de dilution
0 - 5%

SOLVANT DE NETTOYAGE

THINNER 90-53

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Rendement et épaisseur de film - Blanc

Epaisseur film sec	Rendement théorique
50 µm (2,0 mils)	11,6 m²/l (465 ft²/US gal)
75 µm (3,0 mils)	7,7 m²/l (310 ft²/US gal)

SIGMADUR™ 520

SIGMADUR HB FINISH

Rendement et épaisseur de film - Aluminium

Épaisseur film sec	Rendement théorique
50 µm (2,0 mils)	9,6 m ² /l (385 ft ² /US gal)
75 µm (3,0 mils)	6,4 m ² /l (257 ft ² /US gal)

Délai de recouvrement pour une épaisseur sèche jusqu'à 75 µm (3,0 mils)

Recouvrable par...	Délai	-5°C (23°F)	0°C (32°F)	10°C (50°F)	20°C (68°F)	30°C (86°F)	40°C (104°F)
Lui-même	Minimum	24 heures	16 heures	8 heures	6 heures	5 heures	3 heures
	Maximum	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité	Illimité

Note: Le support doit être sec et exempt de toute contamination

Temps de séchage pour une épaisseur sèche jusqu'à 75 µm (3,0 mils)

Température du support	Sec manipulable	Séchage complet
-5°C (23°F)	24 heures	15 jours
0°C (32°F)	16 heures	11 jours
10°C (50°F)	8 heures	6 jours
20°C (68°F)	6 heures	4 jours
30°C (86°F)	5 heures	3 jours
40°C (104°F)	3 heures	48 heures

Note:

- Une ventilation adéquate doit être maintenue pendant l'application et le séchage (voir FICHES INFORMATIONS 1433 et 1434)
- Une exposition prématurée à la condensation et à la pluie peut entraîner un changement de teinte et de brillance

Durée pratique d'utilisation (à la viscosité d'application)

Température du mélange	Durée pratique d'utilisation du mélange
10°C (50°F)	7 heures
20°C (68°F)	5 heures
30°C (86°F)	3 heures
40°C (104°F)	2 heures

SIGMADUR™ 520

SIGMADUR HB FINISH

SECURITE

- Pour la peinture et les diluants recommandés, voir fiches de sécurité 1430, 1431 et les fiches de données de sécurité correspondantes
- Comme pour toute peinture à base de solvant, éviter l'inhalation du brouillard de pulvérisation ou des vapeurs et tout contact entre la peinture humide et les yeux ou la peau
- Contient un durcisseur polyisocyanate toxique
- Éviter systématiquement l'inhalation du brouillard de pulvérisation

DISPONIBILITÉ À TRAVERS LE MONDE

PPG Protective and Marine Coatings a pour objectif de fournir le même produit dans le monde entier. Cependant, de légères modifications du produit sont parfois nécessaires pour respecter les règles nationales ou locales. Dans ce cas, une autre fiche technique du produit sera utilisée.

REFERENCES

• Table de Conversion	FICHE INFORMATION	1410
• Explication des fiches techniques	FICHE INFORMATION	1411
• Conditions de sécurité	FICHE INFORMATION	1430
• Hygiène et sécurité en espaces confinés – risques d'explosion et toxicité	FICHE INFORMATION	1431
• Règles de sécurité pour les espaces confinés	FICHE INFORMATION	1433
• Instructions pour ventilation	FICHE INFORMATION	1434
• Hygrométrie – température du support – température de l'air	FICHE INFORMATION	1650

GARANTIE

PPG garantit (i) son droit sur le produit, (ii) que la qualité du produit est conforme aux spécifications de PPG pour un produit de ce type en vigueur au moment de la fabrication et (iii) que le produit livré sera libre du droit légitime de toute tierce partie en matière de violation de tout brevet américain relatif au produit. IL S'AGIT DES SEULES GARANTIES CONSENTIES PAR PPG ET PPG REJETTE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPLICITE OU IMPLICITE, CONFORMÉMENT À LA LOI OU DÉRIVANT DE LA LOI, CONCERNANT LA COMMERCIALISATION OU L'USAGE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, TOUTE AUTRE GARANTIE D'ADAPTATION À UN OBJECTIF OU USAGE PARTICULIER. Toute réclamation relative à cette garantie doit être notifiée par écrit par l'Acheteur à PPG dans les cinq (5) jours suivant la découverte par l'Acheteur du défaut signalé, mais en aucun cas après l'expiration de la durée de conservation applicable du produit ou un an après la date de livraison du produit à l'Acheteur, selon ce qui arrive en premier. Toute absence de communication d'une telle non-conformité par l'Acheteur à PPG, selon les termes mentionnés ci-dessus, empêchera l'Acheteur de bénéficier de cette garantie.

LIMITATIONS DE RESPONSABILITE

EN AUCUN CAS PPG NE PEUT ÊTRE TENU POUR RESPONSABLE, EN VERTU D'UNE QUELCONQUE THÉORIE DE RÉPARATION (SOIT PAR NÉGLIGENCE, SOIT PAR RESPONSABILITÉ INCONDITIONNELLE OU RESPONSABILITÉ CIVILE) DE TOUS DOMMAGES INDIRECTS, SPÉCIAUX, FORTUITS OU CONSÉCUTIFS LIÉS À, PROVENANT OU DÉCOULANT DE L'UTILISATION DU PRODUIT. Les renseignements figurant sur la présente fiche ne sont donnés qu'à titre indicatif et sont basés sur des essais en laboratoire considérés comme fiables par PPG. PPG peut modifier à tout moment les renseignements contenus dans cette fiche à la suite d'une expérience pratique et de l'évolution continue du produit. Toutes les recommandations ou suggestions relatives à l'utilisation du produit PPG, que ce soit dans la documentation technique ou en réponse à une demande spécifique ou autre, sont basées sur des données qui sont, à la connaissance de PPG, fiables. Les produits et les renseignements y afférents sont conçus pour des utilisateurs ayant les connaissances et compétences industrielles requises et il appartient à l'utilisateur final de déterminer si le produit est adapté à l'application visée, et l'Acheteur sera considéré comme seul juge et responsable à ce propos. PPG n'exerce aucun contrôle sur la qualité ou l'état du support, ni sur les différents facteurs qui influencent l'usage et l'application du produit. Par conséquent, PPG réfute toute responsabilité en cas de perte, blessure ou dommage résultant d'une telle utilisation ou du contenu de cette fiche technique (sauf accords écrits contraires). Des variations dans les conditions d'application, des changements dans les procédures d'utilisation ou l'extrapolation de données peuvent entraîner des résultats non satisfaisants. Cette fiche remplace toutes les versions précédentes et il appartient à l'Acheteur de s'assurer que ces renseignements sont d'actualité avant d'utiliser le produit. Les fiches en vigueur pour tous les produits PPG Protective & Marine Coatings sont disponibles sur www.ppgpmc.com. Le texte anglais de la présente fiche prévaut sur toute traduction.

Contact général

Tél. : +32 (0) 4 338 00 04

Fax : +32 (0) 4 234 43 22

E-mail : info@a-csys.be